



# PÉNIBILITÉ SUR LES POSTES DE TRAVAIL : AUTODIAGNOSTIC

S22

## DURÉE

2 jours (14 h)

## EFFECTIF

Min. 4 / max. 12 personnes

## PRÉ-REQUIS

Aucun

## INTERVENANT

Partenaires labellisés

## TARIF

En intra :

• **1 600 € HT/jour**

Hors frais de mission

En inter :

• **Nous consulter**

## Public visé

- Personnes en charge de l'encadrement de l'entreprise
- Ingénieur·e-s ou technicien·ne-s
- Responsables ou membres des services (notamment QSE) souhaitant développer des compétences techniques pour l'évaluation de la pénibilité au travail
- Membres du CSE

## Objectifs pédagogiques

- Coter la pénibilité sur les postes de travail
- Créer une méthode homogène pour permettre à tous les acteurs de l'entreprise d'évaluer la pénibilité
- Identifier les axes d'amélioration

## CONTENU DE LA FORMATION

### L'introduction à l'ergonomie

- Définition
- Historique
- Méthodes et modèles

### Le questionnaire

- Documents à recueillir
- Modalités d'intervention
- Outils de communication
- Questionnaire

### L'outil d'autodiagnostic de la pénibilité

- Critères de cotation
- Autodiagnostic des postes de travail
- Mise en pratique par études de cas et, si possible, en situation réelle

### Les règles d'aménagement d'un poste de travail



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Le contenu de la formation peut être adapté et modulé en fonction des besoins et demandes spécifiques des apprenants dans le respect des objectifs de formation visés.

Notre programme peut se décliner en INTRA, VISIO et SUR-MESURE.

## ÉVALUATION

- Évaluation formative tout au long de la formation (exercices pratiques)
- Évaluation des acquis en fin de formation
- Bilan de satisfaction des stagiaires
- Attestation de fin de formation